

Sécurité ferroviaire – Enjeux, mise à jour et perspectives

Fédération canadienne des municipalités



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS



Représentation des intérêts par la FCM

- Groupe de travail municipal sur la sécurité ferroviaire nationale
- Consultations avec des spécialistes municipaux de la sécurité ferroviaire et du transport des marchandises dangereuses
- Nous collaborons également activement avec le ministre Garneau et la haute direction de Transports Canada dans ces enjeux importants.



Politiques prioritaires

- Équiper et soutenir les premiers intervenants municipaux en matière d'urgences ferroviaires (*partage d'information, formation*)
- S'assurer que les politiques et les règlements du gouvernement fédéral et des industries tiennent compte des préoccupations des municipalités relatives à la sécurité ferroviaire (*évaluations des risques, wagons-citernes*)
- Prévenir tout transfert des coûts de prévention ou d'intervention d'urgence aux contribuables locaux (*assurance et responsabilités*)



Progrès accomplis - Sécurité ferroviaire

- En février 2016, Transports Canada a renforcé le Règlement d'exploitation relatif aux trains clés et aux itinéraires clés utilisés pour le transport des marchandises dangereuses
- En juillet 2015, Transports Canada a adopté de nouvelles exigences sur l'application des freins à main et la sécurisation des trains sans surveillance
- Prochaines étapes : Nouveau règlement sur le partage de renseignements et enquête du BST sur le déraillement à Gogama



Progrès accomplis – Assurance et responsabilités

- Le projet de loi C-52 impose de nouvelles exigences en matière de couverture d'assurance aux compagnies de chemin de fer qui transportent des marchandises dangereuses.
- Ce projet de loi a aussi créé une nouvelle Caisse d'indemnisation de 250 millions \$ financée par les expéditeurs de pétrole brut
- Prochaines étapes : élargir les redevances à d'autres marchandises dangereuses expédiées en grande quantité (l'éthanol, par ex.)



Progrès accomplis – Planification des mesures d’urgence et intervention

- Les ordres préventifs nos 32 et 36 ont marqué des progrès historiques en matière de partage d’information avec les premiers intervenants
- Le Groupe de travail sur les interventions d’urgence (GTIU) de Transports Canada a collaboré avec l’industrie et les parties prenantes afin de mettre à jour les exigences et les ressources en formation pour les premiers répondants
- Prochaines étapes : soutien pour la formation et les équipements



Progrès accomplis – Règlement sur les passages à niveau

- La FCM a travaillé avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que le règlement final et le calendrier de partage d'information et de mise en œuvre soient raisonnables pour les municipalités.
- Des renseignements sur les passages à niveau seront accessibles sur le portail du Gouvernement ouvert



Prochaines étapes - Règlement sur les passages à niveau

- Nouveau Programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire
- Financement fédéral supplémentaire pour les améliorations aux passages à niveau
 - Veuillez communiquer avec Marc LeBlanc (marc.leblanc@fcm.ca) pour transmettre vos estimations de coûts

